

Date	Température (°C)	Pluie (mm)
MER 29	11 / 23	0 / 0,4
JEU 30	12 / 20	3,6 / 4,9
VEN 31	11 / 20	0,2 / 0,5
SAM 01	9 / 22	0,3 / 0,8
DIM 02	10 / 21	3,4 / 6,6
LUN 03	12 / 24	2,2 / 3,5

Cette semaine :

- **Données météorologiques**
- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Mesures agro-écologiques**
- **Divers**

Stades phénologiques

La majorité des parcelles sont encore au stade "boutons floraux séparés". Sur les parcelles les plus précoces de Fer Servadou, Duras et Loin de l'oeil la floraison commence timidement. Le stade "mi-floraison" est atteint sur les Gamay et Merlot les plus en avance.

Les contre-bourgeons ont démarré sur les parcelles totalement gelées, ils ont atteint le stade "3 à 4 feuilles/grappes visibles".

Gamay stade "mi-floraison"



DONNEES METEOROLOGIQUES

Les cumuls de pluie de la semaine dernière sont compris entre 7 et 15mm, s'ajoute la pluviométrie de lundi 27 mai, entre 5 et 12mm. Après une pause de deux jours la pluie devrait faire son retour jeudi, selon les prévisions actuelles.

MILDIOU

Analyse de risque

Observations :

Les symptômes progressent sur feuilles et sur grappes sur les témoins non traités. Des nouveaux symptômes sont aussi observés au vignoble, ils restent ponctuels, pour le moment.

Mildiou sur inflorescence de Merlot



Modélisation :

Des contaminations épidémiques ont été modélisées la semaine dernière, le 21 et 22 mai. Elles seront visibles vers le 5-6 juin.

Les contaminations de début mai continuent à s'extérioriser. Les symptômes issus des contaminations de mi-mai devraient être visibles en fin de semaine.

Pour la semaine en cours un cumul de 4 mm peut engendrer des contaminations épidémiques.

Pour connaître les dates des contaminations et des sorties de symptômes sur votre secteur, consultez le tableau récapitulatif:

[Cliquez ici](#)

Préconisations

Des pluies sont encore annoncées cette semaine et des contaminations épidémiques sont possibles dès 4mm. Intervenez avant la pluie si vous êtes en fin de rémanence ou si lessivage. Restez couverts.

** Bouillie bordelaise RSR Disperss, Frégate SC, Kocide 35 DF, Hélicuivre, Copernico Hi bio WG, Champ Flo Ampli, sont des spécialités à base de cuivre.*

La dose de cuivre métal à prévoir :

* 300 à 400g/ha

Attention le nombre d'application maximum des produits à base de cuivre varie selon les spécialités.

Alternatives :

L'épamprage permet de limiter les contaminations primaires.

A retenir

Des contaminations sont possibles dès 4 mm. Soyez couverts

BLACK-ROT

Analyse de risque

Observations:

Cette semaine, les taches sur feuilles sont plus nombreuses dans les témoins non traités. Ponctuellement quelques taches sont observées au vignoble.

Analyse de risque :

Des contaminations ont pu avoir lieu au cours des pluies de la semaine dernière.

Des contaminations sont possibles à chaque pluie.

Des nouvelles sorties de symptômes sont attendues, surveillez vos parcelles.



Tâches plus anciennes avec picnides



Taches récentes sur feuille

Préconisations

Restez couverts car des contaminations sont possibles avec les pluies annoncées et les rosées matinales.

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8 kg/ha.

Alternative :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Des contaminations sont possibles à chaque pluie.
Restez couverts

OIDIUM

Analyse de risque

Observations:

A ce jour, aucun symptôme n'est signalé au vignoble.

Analyse de risque :

La floraison est la période de sensibilité maximum des grappes. A partir de ce stade, il existe un risque de contamination jusqu'à "fermeture de la grappe".

Préconisations

La période de sensibilité est en cours, intervenez sur l'ensemble des parcelles. Soyez vigilants sur les parcelles sensibles.

* Spécialités à base de soufre, **Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG** et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha (dose homologuée), 6kg/ha (dose conseillée) ; **Héliosoufre**, soufre mouillable, 7,5L/ha (dose homologuée), 5L/ha (dose conseillée), *biocontrôle*

Le nombre d'application maximum est de 12 pour Héliosoufre, il est de 8 pour les autres spécialités à base de soufre.

* **Fluidosoufre** pour poudrage, soufre, 25kg/ha (dose homologuée), 15 à 20kg/ha (dose conseillée), (3 applications max).

Alternative :

Les spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Période de forte sensibilité des grappes. Protégez vos parcelles

VERS DE LA GRAPPE

Analyse de risque

Observations

Eudemis : les premiers glomérules sont observés.

Analyse de risque

La floraison a débuté. Prévoir un comptage des glomérules dans le courant de la semaine prochaine, il permet d'évaluer le niveau de pression de la G1.



Glomérules sur inflorescence

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment. La gestion de la deuxième génération sera raisonnée en fonction du nombre de glomérules observés en G1.

Alternatives

La confusion est une méthode de biocontrôle.

Seuil de nuisibilité: 50 à 80 glomérules pour 100 inflorescences.

(Avec la confusion sexuelle: 5 inflorescences avec au moins un glomérule, pour 100 inflorescences.

Si votre comptage porte sur 50 grappes le seuil est dépassé à partir de 3 grappes colonisées).

A retenir

Prévoir des comptages au stade mi-floraison

CICADELLES VERTES

Analyse de risque

Observations

Quelques rares larves sont observées sur les parcelles. Les toutes premières grillures sont signalées sur Gamay.

Analyse de risque

La gestion du ravageur repose sur une surveillance des populations larvaires. A ce jour, les populations sont très faibles, le risque est donc nul.



Larves de cicadelle verte

Le seuil d'intervention est de 100 larves pour 100 feuilles.

Préconisations

Aucun traitement n'est à envisager pour le moment.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Des larves au stade L1 sont observées sur le vignoble.

Préconisations

Les dates de traitement ont été fixées par la DRAAF. Le T1 devra être réalisé entre le 8 et 17 juin.

Des traitements réalisés groupés entre vigneron d'un même secteur permettront d'améliorer l'efficacité.



Larve L1 de cicadelle de la flavescence dorée

Attention: épamprer les parcelles avant de traiter, pour que les larves soient présentes dans la végétation et touchées par le traitement.

A retenir

T1 du 8 au 17 juin

* **Pyrevert**, pyréthrinés (naturelles) 1,5L/ha (3 applications max), ZNT= 50m

MESURES AGRO-ÉCOLOGIQUES

Mesure de la vigueur de la végétation; un moyen pour réduire la quantité des intrants (suite).

Retour de viticulteurs qui utilisent la modulation de la fertilisation

* Cette technique est d'abord un moyen pour obtenir un rendement plus homogène au sein des parcelles et ainsi de se rapprocher des objectifs. Elle permet aussi de réduire la quantité d'engrais. Cependant le gain est variable, il dépend des objectifs de rendement, de l'hétérogénéité des parcelles et des pratiques mises en place.

* Il n'est pas nécessaire de remettre à jour la cartographie tous les ans. Il est conseillé d'utiliser les mêmes cartes pendant 3 ans.

* Les apports annuels ne modifient pas la fertilité du sol, ils permettent juste d'amener à la plante les éléments minéraux nécessaires pour la récolte de l'année.



Console embarquée, avec un exemple de carte de préconisation (plus d'engrais sur les zones claires).



Conclusion

La modulation permet de tenir compte de l'hétérogénéité du sol dans la gestion de la fertilisation. Toutefois, sur les zones peu vigoureuses c'est l'apport de matière organique qui permet d'améliorer la fertilité du sol sur le long terme, avec l'implantation de couverts végétaux par exemple.

Projet Occitanum:

Une plate-forme faisant le lien entre carte de vigueur et carte de préconisation a été créée dans le cadre du projet Occitanum, en partenariat avec la société SCANOPY.

Pour en savoir plus, consulter le site d'Occitanum : [Cliquez ici](#)

DIVERS

Carence en potasse:

Les premiers symptômes sont signalés.



Carence en potasse sur Merlot

Chlorose ferrique :

Des symptômes sont observés sur sol argilo-calcaire.



Chlorose ferrique

Acariens jaunes :

La présence de symptômes est signalée sur certaines parcelles.



Dégâts d'acariens jaunes

Prochain bulletin le 4 juin

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

La liste des mesures alternatives sur : <https://ecophytopic.fr/cepp/concevoir-son-systeme/certificats-deconomie-de-produits-phytopharmaceutiques-cepp-filiere-1>



Action cofinancée par le Fond Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER) et l'agence de l'Eau Adour Garonne - L'Europe investit dans les zones rurales

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oidium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est titulaire d'un contrat d'assurance n°07011424 - 2128 av 02 garantissant notamment sa responsabilité civile professionnelle pour l'activité de conseil indépendant en préconisations phytopharmaceutiques.

La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
CS 53270 – 81011 ALBI Cedex 9
Tél.: 05 63 48 83 83
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Marie-Laure MURATET, Thierry MASSOL, Benoît RANNOU
benoit.rannou@agri82.fr – 06.68.91.10.73
t.massol@tarn.chambagri.fr – 06.69.08.07.81
ml.muratet@tarn.chambagri.fr – 06.69.32.70.75

